



Pétition adressée à M. Abubakar Malami,
ministre de la Justice et procureur général de la
Fédération du Nigeria

À envoyer à Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

JUSTICE POUR IMOLEAYO, RISQUANT 3 ANS DE PRISON POUR AVOIR MANIFESTÉ CONTRE LES VIOLENCE POLICIÈRES

Monsieur le Procureur général de la Fédération,

Accusé de troubles à l'ordre public seulement pour avoir manifesté, Imoleayo Michael encourt jusqu'à trois ans de prison. En octobre 2020, des manifestations s'organisent au Nigeria contre les violences policières menées par la brigade spéciale de répression des vols (SARS). Imoleayo se joint au mouvement et relaie les appels à manifester sur Twitter et sur Facebook en utilisant le hashtag #EndSARS. Deux semaines plus tard, le 13 novembre 2020, vingt hommes armés investissent son domicile et l'emmènent au siège des services de sécurité de l'État.

Imoleayo y reste en détention dans une cellule souterraine pendant 41 jours sans pouvoir consulter un avocat ou contacter sa famille. Il est menotté, avec un bandeau sur les yeux et enchaîné à un meuble de bureau en acier. Ayant souffert d'une pneumonie à la suite des nombreuses nuits passées à même le sol, Imoleayo est finalement libéré sous caution en décembre 2020. Son procès relatif aux accusations sans fondement à son encontre est en cours.

Monsieur le Procureur général de la Fédération, nous vous demandons d'abandonner immédiatement toutes les charges retenues contre Imoleayo.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de ma très haute considération.

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller M. Abubakar Malami, ministre de la Justice et procureur général de la Fédération du Nigeria. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Couderiou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises à M. Abubakar Malami, ministre de la Justice et procureur général de la Fédération du Nigeria. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes